

## Avis après formation

- Formation Initiale  
 Formation de recyclage

### Monsieur Bastien CRABEY né le 12 décembre 2006

A suivi du 04 septembre 2024 au 30 janvier 2025 pour une durée de 24 heures, dont 4 heures de pratique.

Au sein de l'établissement universitaire **UPEC – IUT Site de Sénart – 36-37 Rue Georges CHARPAK – 77127 LIEUSAINT** avec l'enseignant **Monsieur François VALLENET**.

Le(s) stage(s) de formation à la prévention du risque électrique intitulé(s) :

- ✓ **B1V : Exécutant électricien**

#### Formation en vue d'une habilitation

Au cours de ce stage **Monsieur Bastien CRABEY** a acquis les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations sur les installations électriques du site : **IUT de Sénart (Armoire Habilis)**

Avis favorable

Avis défavorable

Autre proposition : .....

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510, l'employeur peut délivrer à **Monsieur Bastien CRABEY** la (les) habilitation(s) : **B1V : Exécutant électricien**, pour réaliser toutes opérations du champ d'application telles qu'elles ont été définies par l'employeur.

#### Formation non habilitante

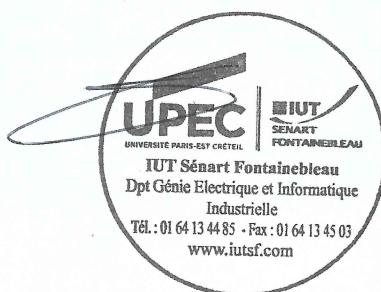
Au cours de ce stage ..... a acquis les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations ..... sur (*nom de l'ouvrage ou de l'installation et nature des opérations*).....

Observations complémentaires (*si nécessaire*).....

Coordonnées de l'organisme ou du service de formation ou du formateur ou de l'établissement délivrant l'appréciation

Fait à LIEUSAINT, le : 14 février 2025

L'enseignant :  
**M. François VALLENET**



Le responsable :  
**M. Nacer CHEBIRA**

